



Entre vignes et oliviers



À LIRE DANS CE NUMÉRO

APRÈS SA
RÉHABILITATION,
L'ÉGLISE INAUGURÉE

LE PROGRAMME
COMPLET DE LA FÊTE
VOTIVE

PORTRAIT :
LE SAVOIR-FAIRE DE
CASILIA CLAVEL



LE MOT DU MAIRE



Mes chers concitoyens,

Après une période d'interruption de parution, essentiellement pour des raisons organisationnelles, voici le numéro 8 de notre journal *Entre vignes et Oliviers*. Bien que la communication entre nous n'ait jamais été réellement interrompue (affichage municipal, site internet de la commune, réseaux sociaux, permanences en mairie 2 fois par semaine ou sur rdv), il nous paraît important de relancer la publication biannuelle de notre bulletin communal.

D'abord parce que nous n'avons pas forcément tous accès aux moyens de communication ci-dessus, mais aussi parce que ces quelques pages, largement illustrées, sont le moyen de faire un bilan de l'action conduite par l'équipe municipale. Je vous laisse prendre connaissance en feuilletant ces pages, des sujets qu'il nous est apparu important de mettre en avant. Vous le verrez, une large place est consacrée aux événements municipaux ou associatifs qui ont contribué à animer, ou qui animeront prochainement, notre village. Au chapitre des projets 2025 portés par la municipalité, je citerai entre autres : la réalisation de la dernière tranche de cheminement piéton entre l'école et le quartier "cave coopérative", le projet d'installation de 7 caméras de vidéo-protection, les travaux réguliers d'entretien de voirie et le projet de réhabilitation du logement de l'école.

Notre petit village s'anime tout au long de l'année, grâce notamment à ses associations, qui nous proposent des animations culturelles, des concerts, du théâtre, des festivités taurines, des événements à la fois festifs et conviviaux auxquels nous sommes très attachés. Toutes ces associations ne fonctionnent que grâce à la bonne volonté et au dévouement des personnes bénévoles qui en sont membres. Comme notre bibliothèque d'ailleurs. Ces bénévoles ne demandent rien mais ils donnent tout. Offrons-leur ce qu'ils méritent : respect, gratitude et reconnaissance.

L'équipe municipale qui m'entoure reste mobilisée au service de l'intérêt général et du bien-vivre à Saint-Césaire, même si c'est une mission de plus en plus difficile. Maire depuis mars 2008, je mesure les changements intervenus depuis 17 ans tant sur l'évolution des comportements que sur le manque de respect des règles de base de la vie en société. Problématiques auxquelles s'ajoutent les lenteurs et tracasseries administratives dans lequel notre pays met un point d'honneur à exceller. Néanmoins, dans un monde de plus en plus troublé et violent, dans un pays où les faits divers et les drames s'enchaînent malheureusement, je me dis que, finalement, nous vivons encore dans un espace relativement préservé. C'est une chance que nous devons conserver ! Essayons tous, à notre échelle, modestement, vous et moi au quotidien, d'y contribuer. Nous pourrons un jour, je l'espère, nous en féliciter collectivement.

Bel été à chacune et chacun de vous ! Prenez soin de vous !



Le maire,
Frédéric Gras

BUDGET ET PROJETS

Lors du conseil municipal en mairie le 10 avril dernier, le budget primitif 2025 de la commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes a été adopté à l'unanimité.

► 472 548 € en fonctionnement

► 515 452,18 € en investissement



Ce budget d'investissement ambitieux et maîtrisé devrait permettre le déploiement de plusieurs projets, dont ceux mentionnés ci-dessous de façon parfaitement non-exhaustive.

Achever le cheminement piéton

La réalisation de la dernière tranche de cheminement piéton entre l'école et la cave coopérative (RD 120 - Route des vins) est érigée au rang de priorité par la municipalité. Le coût de l'opération qui permettrait aux usagers, notamment aux enfants, d'emprunter des trottoirs en toute sécurité, est estimé à 39 463,03 € (HT). À l'unanimité, lors du conseil municipal du 13 mars 2025, les élus ont approuvé ce projet d'aménagement dont le plan de financement repose en partie sur une demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) auprès des services de l'État.



Réhabiliter le logement de l'école



Le logement de l'école, que la mairie souhaite relouer à terme, n'est plus en service depuis un certain temps en raison de son état de vétusté. Bien que des investissements aient été effectués sur le bâtiment au fil des années, sa construction date de 1934. Par conséquent, il est impératif de tout reprendre (ou presque) à l'étage. À l'exception des murs, l'ensemble des 75m² sera repensé et réhabilité.



La vidéo-protection

Dissuader les actes de malveillance, réduire le nombre d'infractions, renforcer le sentiment de sécurité, faciliter l'identification des auteurs : tels sont les principaux objectifs du système de vidéo-protection dont le déploiement est espéré par la municipalité. Mais si la sécurité des biens et des personnes relève de la compétence de l'État, ce dernier tarde à répondre favorablement à la demande d'aide financière de la commune pour l'achat des 7 caméras prévues dans le projet.

L'église rénovée

Les travaux ont consisté à la mise à la pierre de l'intérieur de l'église, propriété de la commune, dans la mesure où les murs crépis étaient devenus totalement insalubres du fait de la présence de salpêtre notamment. Cette partie des travaux qui a consisté à décroûter les murs a été réalisée en interne par l'agent technique de la commune, Nicolas Bertrand, l'hiver dernier. Le jointement des pierres a été réalisé par Nicolas Monnier, artisan-maçon de Saint-Césaire-de-Gauzignan, et la réhabilitation de l'installation électrique a été effectuée par Mathieu Lefebvre, dont le siège social de l'entreprise ElectSud est également hébergé sur la commune.



Le montant total des travaux de réhabilitation de ce patrimoine communal s'élève à 13 700 € hors taxes. Au cours de la messe d'inauguration de ces travaux de réfection au mois de mai dernier, le Père Sylvère, remplaçant le Père Traoré, a bénit l'édifice restauré et remercié la municipalité pour la réalisation de ces travaux. À l'issue de la messe, un apéritif, offert par l'association diocésaine de Vézénobres, a été servi dans la salle culturelle voisine. La population a été invitée à venir découvrir les travaux à l'issue de la messe et à partager le verre de l'amitié dans un bel esprit de communion.

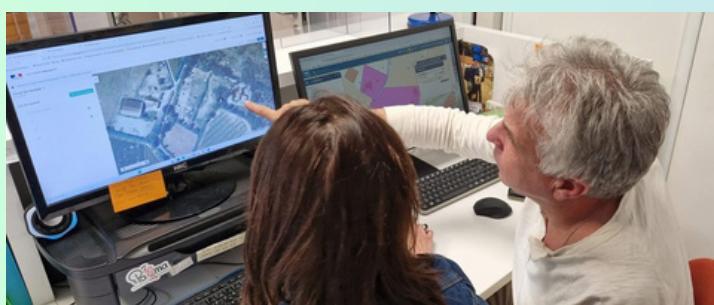


Le sénateur Denis Bouad à la rencontre des élus du canton

À l'initiative du sénateur du Gard Denis Bouad, une réunion d'échanges avec les maires et élus du canton d'Alès 3 était organisée en mairie de Saint-Césaire-de-Gauzignan le 23 avril dernier. Entourés des conseillers départementaux du canton, dont le maire, Frédéric Gras, l'ancien président du Conseil départemental a fait preuve d'une appréciable écoute. L'actualité législative et divers sujets de préoccupations qui font le quotidien des élus gardois et de leurs administrés ont été abordés.



Le maire formé à l'adressage



Le 24 avril dernier, le maire, Frédéric Gras, et la secrétaire de mairie, Émilie Cabane, étaient en formation pour l'intégration de l'adressage au sein du système d'information géographique (SIG) d'Alès Agglomération. Une démarche utile et obligatoire pour mieux référencer les données sur le logiciel, facilitant ainsi les interventions de La Poste, des gendarmes, des sapeurs-pompiers et des médecins du SAMU, entre autres.

Le repas des aînés

Chaque année, le traditionnel repas des aînés est un rendez-vous très attendu. Dans une petite commune comme la nôtre, ce repas est l'occasion pour nos aînés de sortir du quotidien, de rencontrer des visages familiers mais aussi de tisser ou de renouer des liens.



Organiser ce repas, c'est aussi rappeler l'importance du vivre-ensemble et lutter, à notre échelle, contre l'isolement qui peut toucher certains de nos aînés. Ce temps fort pour les seniors de la commune s'est tenu le 15 mars 2025, au sortir de l'hiver. Animé par le chanteur Jacques Magnard qui a évidemment interprété des chansons de son ami de longue date Jean Ferrat, le repas avait été concocté par Traiteur Teissier, prestataire bien connu dans l'Uzège et au-delà. Merci à toutes celles et ceux qui participent à l'organisation de ce moment chaleureux, et à nos aînés, pour leur présence toujours précieuse.

Repas champêtre dans le parc

Pas moins de 90 convives ont pris part au repas champêtre organisé dans le parc le dimanche 1er juin dernier. L'occasion d'y déguster, en toute convivialité, d'excellentes longes à la broche servies avec des légumes et des pommes de terre par Patrick, traiteur de Potelières. En plus des jeux qui leur sont habituellement dédiés, les enfants ont profité de la structure gonflable installée le temps de cette journée festive, que les adultes ont agrémentée d'un concours de pétanque et de jeux de cartes. Une belle réussite !



Le plan alimentaire territorial (PAT) de l'Agglo fera escale à Saint-Césaire-de-Gauzignan

ÉVÉNEMENT À VENIR



Dans le cadre du "PAT Tour" d'Alès Agglomération, le plan alimentaire territorial fera escale dans notre commune le samedi 20 septembre prochain, de 10h à midi, dans la salle polyvalente et ses abords. Un événement couplé aux Journées européennes du patrimoine au cours duquel se tiendront divers stands, certains à visée éducative autour de la cuisine anti-gaspi. À cette occasion, la bibliothèque mettra en avant des ouvrages relatifs à l'alimentation et à l'agriculture, tandis que la mairie animera son action baptisée "Partage ta recette". Chaque habitant est invité à venir afficher sa recette fétiche, laquelle figurera dans un recueil qui viendra enrichir celui déjà créé il y a trois ans pour la Semaine du goût.

RETOUR EN IMAGES



Gauzignan sous la gélée blanche le 5 février au matin.



De délicieuses longes à la broche, pommes de terre et légumes au menu du repas champêtre dans le parc le 1er juin.



Les déguisements étaient de sortie à l'occasion du carnaval de l'école 10 avril 2025.



9^e édition ensoleillée des Vignes réboussières autour du domaine des Luces.

En juillet et août,
la bibliothèque se met à l'heure d'été



Ouverture uniquement
le mercredi
de 9h30 à 11h30



Les Marianne du Gard : un exemplaire consultable à la bibliothèque

Pas moins de 442 bustes de mairies recensés, 12 monuments en place publique inventoriés, plusieurs dizaines de créations contemporaines dénombrées. Telles sont les multiples représentations de la République abordées dans ce livre *Les Marianne du Gard*. Ce travail témoigne d'une riche diversité de modèles et de représentations rencontrés dans ce territoire du Midi de la France, depuis le milieu du XIXe siècle jusqu'à nos jours. Son exhaustivité permet de mieux connaître et comprendre ce patrimoine républicain ainsi que son évolution au fil des siècles. Il est une invitation à découvrir l'histoire et les valeurs de la République dans le Gard sous les traits de Marianne. La page 98 de l'ouvrage est consacrée au buste de Marianne de notre mairie.

LE COIN DES PETITS

APE Les Galopins

Cette année encore, le vendredi 27 juin dès 18h, l'association des parents d'élèves (APE) Les Galopins avait choisi d'organiser la fête des écoles du regroupement pédagogique dans notre joli parc qui se prête parfaitement à pareil événement.



Après le traditionnel spectacle des enfants, auquel de nombreux parents ont assisté, la soirée s'est poursuivie par un apéritif musical agrémenté d'animations, suivi du tirage de la tombola et de la remise des cadeaux de fin d'année aux enfants. Une délicieuse gardianne a été servie lors du repas, qui s'est conclu par une glace particulièrement appréciée en cette période de forte chaleur. La municipalité souhaite exprimer sa gratitude envers l'ensemble des bénévoles, bien que peu nombreux, mais très motivés, pour l'organisation de cette belle fête. Ces derniers recherchent activement de nouvelles bonnes volontés afin de soutenir leurs initiatives au bénéfice des enfants. N'hésitez pas à les rejoindre pour leur prêter main-forte.

L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

Foyer des Amis



LE PROGRAMME COMPLET
DE LA FÊTE VOTIVE

Vendredi 25 juillet

- 19h Bandido (Manade du Gardon)
- 20h Apéritif prolongé DJ Téo

Samedi 26 Juillet

- 10h30 Déjeuner au pré (Pont de fer) - 2€ = 1 conso offerte au bar
- 11h15 Abrivado-longue départ du pont de Cruviers-Lascours (Manade Conti)
- 12h Apéritif musical DJ Téo + color-party
- 15h30 Concours de boules 2 joueurs (50€ + les mises)
- 19h Bandido (Manade Conti)
- 19h30 Apéritif musical
- 21h Course au plan (mini-stade derrière salle polyvalente)
- 22h Soirée animée par DJ Téo



Dimanche 27 Juillet

- 10h30 Déjeuner au Grand chêne (Rte St Maurice) - 2€ = 1 conso offerte au bar
- 11h15 Abrivado-longue (départ du Grand Chêne, Manade du Gardon)
- 12h Apéro mousse animé par DJ Téo
- 15h30 Concours de boules 2 joueurs (50€ + les mises)
- 19h Bandido (Manade du Gardon)
- 19h30 Apéritif
- 21h Repas Place de la Mairie (traiteur Fabaron, 22€, menu enfant 12€)

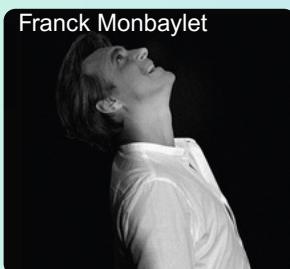
Inscriptions au repas : les vendredis 4 et 11 juillet de 18h à 21h au Foyer des Amis. Aubade à la population le samedi 19 juillet à partir de 9h.

Sur la Place

L'association Sur la Place a fait son trou face à la mairie, derrière l'abribus. En 2025, l'association a proposé une douzaine de concerts de styles et de musiques variés : de la chanson française, du blues et du jazz au Noctambus avec Fred Voleon et AC2F, des sonorités brésiliennes avec le trio Natacha Santos, de la musique cubaine en plein cœur de l'hiver avec Cadencia trio, entre autres.

Un éclectisme total illustré par l'organisation, en collaboration avec la bibliothèque, de la foire aux livres à la salle polyvalente le 11 mai dernier.

Franck Monbaylet



Depuis le début de l'été, l'association fait une pause bien méritée pour mieux revenir dès septembre avec, comme depuis dix ans, des cours de piano et de guitare pour débutants (enfants et adultes). Le premier concert de la saison 2025-2026 est programmé au 27 septembre avec l'opéra-jazz Porgy and Bess de G. Gershwin, emmené par le saxophoniste Henri Donnadieu. Le 3 octobre, c'est le groupe "Les Autres" qui viendra s'attaquer à de très belles chansons françaises, tandis que le 25 octobre, Sur la Place accueillera le trio du pianiste Franck Monbaylet. De quoi lancer à merveille une saison qui s'annonce très riche, au moins autant que l'a été celle qui vient de s'écouler.

LE CONTACT DES ASSOCIATIONS

- Sur la Place : associationslp30@gmail.com
- La Cante Perdrix : j.paris4@orange.fr
- Campagn'Art : ddfredltd@hotmail.fr

- Entraide OEcuménique : serge.pont5@gmail.com
- Compagnie des Vins : rene.rousset3@orange.fr
- APE Les Galopins : apelesgalopins30360@gmail.com

Campagn'Art

L'association Campagn'Art n'a pas chômé depuis le début de l'année 2025 ! En tenant d'abord son assemblée générale le 24 janvier 2025 au temple de Saint-Césaire-de-Gauzignan. Le 7 mars, cette fois à la salle polyvalente, avait lieu une réunion de travail en prévision du futur spectacle de l'année 2026. Deux jours plus tard, le 9 mars, cette même salle Guy-Rousset accueillait la pièce de théâtre "La fête des voisins" de la compagnie Les 5'Patic.



"La fête des voisins" avec les 5'Patic

Une représentation qui a connu un très grand succès auprès des habitants, ainsi que de ceux des villages alentours. Le 11 avril dernier, dans le cadre de la 32^e édition des "Musicales de Martignargues", l'excellent auteur-compositeur cévenol Jean-Paul Bonfils a livré une prestation très appréciée.

Une pièce de théâtre sera programmée avant la fin de l'année 2025 à Saint-Césaire-de-Gauzignan, mais les contours de l'événement ne sont pas encore connus. La date du 11 octobre 2025 est quant à elle fixée, avec l'accueil du groupe Cévennicks à Vézénobres pour un bal folk. Et les saynètes théâtralisées qui seront jouées les 3, 4, et 5 juillet 2026 à Cruviers-Lascours sont déjà en cours d'écriture.

SCC La Cante Perdrix

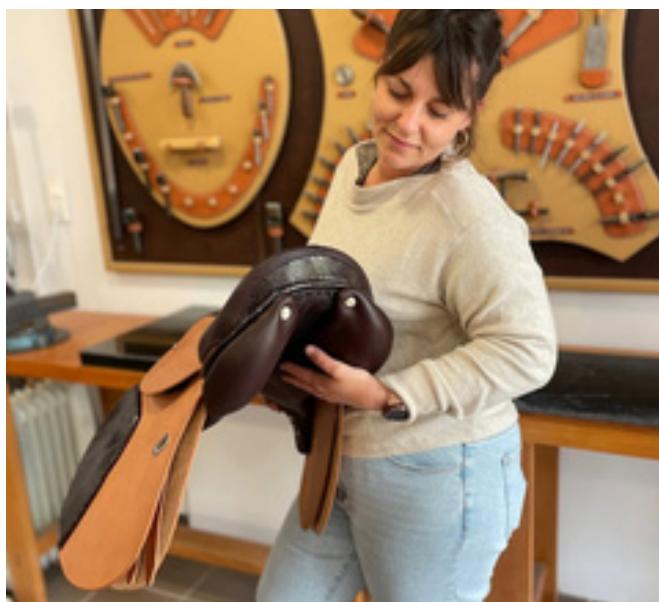
La société communale de chasse (SCC) Cante Perdrix, gérée bénévolement par un bureau renouvelé au tiers lors de l'assemblée générale du mois de juin, compte 26 adhérents, habitants ou extérieurs au village. La pratique de la chasse hors migrants est toujours suspendue 3 jours par semaine, le mardi, mercredi et vendredi, par arrêté préfectoral visant un meilleur partage de la nature. La SCC est plutôt tournée vers le petit gibier (perdrix, faisans, lièvres et migrants) pour lequel de gros efforts sont consentis, matérialisés par la limitation des prélèvements, le repeuplement annuel, le piégeage, les lâchés et le maintien sur le territoire toute l'année de 14 points d'eau notamment. La SCC, adhérente à la fédération des chasseurs du Gard, se charge de réguler les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts, particulièrement le sanglier. C'est pourquoi, nous organisons un minimum de 1 à 2 battues «sanglier» par mois le dimanche en journée et ce de septembre à fin mars. Les dates sont consultables sur le tableau d'affichage de la mairie. Au préalable, des tirs dits d'"affût" et d'approche sont réalisés par des tireurs désignés, de début juin à fin septembre, pour limiter les dégâts sur les cultures.

Les indemnités de dégâts annuelles sur les cultures sont gérées par unités de gestion (en l'occurrence Martignargues UG12, 20 communes), et réparties sur les surfaces chassables des communes de l'unité, ce qui détermine une taxe territoriale à l'hectare pour chaque commune. De ce fait, cette taxe territoriale est variable en fonction des dégâts et des montants indemnisés sur l'année écoulée. Pour 2025, la SCC, aidée par la commune et les chasseurs, s'est acquittée de 728 € de taxe territoriale. Comme l'indique fort justement le président Jacques Paris, *"la majorité des adhérents de la SCC considère et pratique la chasse comme un loisir passion de pleine nature en y associant des moments de convivialité et de partage"*.



Photo d'illustration (Canva)

PORTRAIT



Casilia Clavel

Après l'adoption de deux poneys dans un refuge à Salindres et toutes les peines du monde pour leur trouver du matériel d'harnachement à son goût, la jeune femme se rend au salon Equita Lyon. Le déclic survient sur le stand d'un sellier faisant la promotion de sa formation dispensée à Marsillargues (34). Celle qui se définit comme "*hyperactive*" s'inscrit et la suit studieusement jusqu'à l'obtention de son CAP sellier-harnacheur. Quelques formalités administratives plus tard, la micro-entreprise Clavel Sellerie est créée. Selles, brides, licols : tout est fait sur-mesure et à la main, même si c'est "*très physique pour les doigts*".

"Il n'y a pas de machine à coudre chez moi. Ce qui me tient à cœur, c'est de faire perdurer ce patrimoine français", explicite l'ancienne présidente des écuries Hasta Luego, dont la renommée des spectacles équestres est internationale. Dotée d'un site internet et présente sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram, Casilia Clavel est également connue pour ses porte-clés en crin de cheval, vendus une vingtaine d'euros pièce.

Au cours de chacune de ses créations, le bien-être du cheval est au cœur de sa démarche. *"Si on allie ça avec le côté esthétique, c'est jackpot"*, expose la jeune femme, qui s'offre le luxe de choisir ses projets. *"Je n'irai jamais à l'encontre de mon éthique en fabriquant du matériel qui pourrait blesser le cheval"*, renchérit Casilia. Épanouie dans cette activité annexe, cette dernière conserve pour l'instant son emploi initial dans l'espoir de financer son futur atelier entièrement dédié à ses créations, juste à côté de la maison.

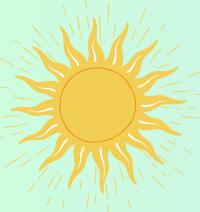
Saint-Césaireoise d'adoption, Casilia Clavel-Enjolras s'épanouit dans son activité professionnelle annexe de sellier-harnacheur faisant la part belle à l'artisanat.

En 2020, après des mois de recherches infructueuses, Casilia Clavel et son compagnon tombent *"par hasard"* sur une belle maison en pierre avec suffisamment de terrain pour accueillir leurs animaux, dont deux chevaux. *"Ici, ça a été le coup de cœur"*, rejoue la trentenaire, qui dit avoir été accueillie à Saint-Césaire-de-Gauzignan *"comme si on était des enfants du village"*. L'année d'après, le couple décide de se marier. *"On voulait à tout prix que ça se passe ici"*, assure Casilia. Vœu exaucé, puisque le mariage s'est tenu au Mas Cubières. La même année, celle qui travaille depuis 17 ans dans l'industrie pharmaceutique en 5x8, un emploi posté particulièrement exigeant pour l'organisme, envisage d'opérer une reconversion professionnelle.



"Ce qui me tient à cœur, c'est de faire perdurer ce patrimoine français"





PLAN D'ALERTE CANICULE

INSCRIPTION AU REGISTRE “PLAN CANICULE” : LE RECENSEMENT DES PERSONNES VULNÉRABLES

Dans le cadre du dispositif du “plan canicule”, la mairie doit tenir à jour son registre des personnes fragiles et vulnérables. Sont concernées :

- les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile
- les personnes âgées de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile
- les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles, ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

Le formulaire à remplir est disponible en mairie aux horaires d'ouverture, ou téléchargeable sur le site internet de la commune : www.saint-cesaire-de-gauzignan.fr

Ces personnes pourront ainsi bénéficier, en cas de déclenchement de l'alerte canicule, de l'intervention si nécessaire des services sociaux ou sanitaires.

> Les informations recueillies dans le registre nominatif sont les nom et prénom(s) de la personne, sa date de naissance, la qualité au titre de laquelle elle est inscrite sur le registre, son adresse, son numéro de téléphone, et, le cas échéant, les coordonnées du service intervenant à son domicile et/ou de la personne à prévenir en cas d'urgence.

> Les renseignements recueillis seront communiqués au préfet du Gard, Jérôme Bonet, sur sa demande.

Conformément à la loi “Informatique et Libertés” du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant, ainsi que d'un droit à demander la limitation du traitement de vos données.



UN SITE INTERNET FONCTIONNEL ET PRATIQUE

Si le profil Facebook de la mairie est en effet un bon moyen de suivre les actualités du village, la commune possède son propre site internet, lequel se veut plus exhaustif, tout en conservant un caractère fonctionnel. L'agenda vous permet de ne manquer aucun événement organisé à Saint-Césaire-de-Gauzignan, tous les procès verbaux des conseils municipaux y sont publiés, les bulletins comme celui-ci sont téléchargeables en PDF. Une rubrique est consacrée aux informations utiles, une autre aux actualités de la bibliothèque, mais aussi l'enfance, et tout ce qui relève de la vie quotidienne.

Le site internet de la commune : www.saint-cesaire-de-gauzignan.fr

INFORMATIONS ET NUMÉROS UTILES



Cette liste a été établie en fonction des éléments connus en mairie. En cas d'oubli ou d'erreur, merci de nous le signaler pour un ajout ou une correction dans le prochain bulletin municipal prévu en décembre 2025.

Mairie

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 15h30 - 19h / Mercredi : 13h30 - 17h

Vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h

Les permanences du maire : mercredi et vendredi, de 14h30 à 17h.

École, cantines et garderies

> École de Saint-Césaire-de-Gauzignan : 04.66.83.28.19

> Cantines et garderies : 04.66.83.50.43

Déchèterie

Horaires d'été depuis le 3 juin et jusqu'au 28 septembre :

Mardi, mercredi, vendredi et samedi : 8h - 15h

Jeudi : 9h - 12h

Fermeture dimanche et jours fériés.



Médical

Drs Gras et Prunaretty (Vézénobres) : 04.66.83.56.52

Dr Vernède (Moussac) : 04.66.81.65.30

Dr Brunel (Saint-Maurice-de-Cazevieille) : 04.66.83.27.57

Pharmacie de Vézénobres : 04.66.83.53.84

Pharmacie de Brignon : 04.66.83.24.28

Pharmacie de St-Génies-de-Malgoires : 04.66.81.62.04

Pharmacie de St-Hilaire-de-Brethmas : 04.66.62.05.82

Infirmières libérales

Marion Boissée : 06.48.24.15.48

Valérie Boissée : 06.85.47.50.67

Marie-Charlotte Boussaguet : 06.11.16.39.40

Service-Public.fr



URGENCE Qui appeler ?

SAMU



POLICE SECOURS



POMPIERS



URGENCE SMS



EN MER



EUROPE



- > Domaine des Luces : 06.11.39.44.84
- > GAEC Ceven Cep : 06.19.02.33.91
- > Domaine des Vignes rouges : 06.84.22.19.29



Gîtes et chambres d'hôtes

Une pause en douceur

04.66.54.91.93 / 06.72.53.19.87

Le Mas de l'antiquaire : 06.62.93.30.43